



Itinéraire des Roseraies Normandes

Concours Photos

A l'occasion de son quinzième anniversaire, et pour favoriser la connaissance des roseraies en Normandie, et celle des roses, l'Itinéraire des Roseraies Normandes organise, du 1^{er} juin au 29 juillet 2018, dans ses dix roseraies, aux dates et heures d'ouverture de chacune d'entre elles, un concours photos.

Article 1 : Déroulement

Gratuit, le concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs, visiteurs des dix roseraies faisant partie de l'Itinéraire des Roseraies Normandes.

Article 2 : Conditions de participation

Chaque concurrent doit être l'auteur des photos. Il doit présenter 4 photos couleur :

- 2 photos de massifs précisant le lieu de la prise de vue,
 - 2 gros plans de roses précisant le lieu de la prise de vue ainsi que le nom de la rose,
- ces 4 photos devant être prises dans quatre différentes roseraies faisant partie de l'Itinéraire des Roseraies Normandes,
- 4 justificatifs de la visite en 2018 des quatre roseraies (pour les roseraies privées, le ticket d'entrée, pour les roseraies publiques gratuites une photo du panneau IRN figurant à l'entrée).

Il conviendra d'indiquer les références de l'appareil photo utilisé

Toute photo faisant apparaître des personnes ne pourra être retenue.

Les membres du Jury ainsi que les représentants des dix roseraies ne sont pas autorisés à participer au concours.

Article 3 : Modalités d'inscription

Les clichés numériques doivent être adressés en format JPEG par mail à l'Itinéraire des Roseraies Normandes « itineraireroseraiesnormandes@gmail.com » le 19 août à minuit au plus tard, accompagnés des justificatifs de visites ainsi que du présent bulletin de participation dûment rempli (à retirer dans chaque roseraie de l'Itinéraire des Roseraies Normandes ou téléchargeable sur le site).

Tout dossier incomplet ou parvenu postérieurement au 19 août minuit ne pourra être retenu.

Article 4 : Jury - Critères de sélection

Les photos concourront en deux catégories indépendantes : « Massifs » et « Gros plan », mais chaque participant se doit de présenter 2 photos dans chacune deux catégories.

Le Jury, composé de 4 membres de l'Itinéraire des Roseraies Normandes et du Président d'un Club Photos, se décidera sur l'esthétique des photos et leur originalité.

Ses décisions seront sans recours.

Aucune indemnité ou remboursement de frais ne sera versée aux participants.

Les premiers et deuxièmes lauréats de chaque catégorie recevront un diplôme ainsi qu'un cadeau personnalisé.

Article 5 : Diffusion. Renonciation aux droits

Les participants acceptent de faire don de leurs clichés au Fonds photographique de l'Itinéraire des Roseraies Normandes, et renoncent à tous leurs droits sur ces œuvres.

L'Itinéraire des Roseraies Normandes pourra exposer les clichés dans chacune des roseraies, dans les Journées des Plantes auxquelles il participe, les utiliser sur son site à des fins de promotion de l'association. L'association s'engage à les utiliser sans aucun but lucratif.

Article 6 : Remise des Prix

Les prix attribués par le Jury, seront remis à l'occasion du XVème anniversaire de l'Itinéraire des Roseraies Normandes, le dimanche 30 septembre 2018 à 15h au pavillon Louis XVI du Jardin des Plantes de Rouen.

NB : Suite au décès brutal de son propriétaire le jardin de Jumaju est actuellement fermé.

BULLETIN de PARTICIPATION

à compléter et ne pas détacher

à retourner **avant le 19 août 2018** à

itineraireroseraiesnormandes@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone et/ou mail :

Type d'appareil :

Déclare

- participer au concours photos organisé par l'Itinéraire des Roseraies Normandes du 1^{er} juin au 29 juillet 2018.
- Joindre 2 photos de massifs et 2 photos de gros plan, es 4 photos étant prises dans 4 roseraies de l'Itinéraire des Roseraies Normandes
- Joindre les tickets d'entrée et/ou les panneaux signalétiques IRN apposés à l'entrée de chaque roseraie

Déclare accepter toutes les conditions du présent règlement et renoncer à tous ses droits sur les clichés présentés

Date et signature